

# LA RIPOSTE

Bulletin  
de liaison  
de l'ADDS-QM



Décembre 2006

L'ADDS-QM (*Association pour la défense des droits sociaux - Québec métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

## Joyeuses fêtes



### SOMMAIRE

- Messages à la ministre Courchesne**  
par Monique Toutant, Lorraine Côté,  
Claude Garneau, Odette Pouliot, Ra-  
chel Lacasse et Jonathan Carmichael  
Page 2-3
- Le virage à droite**  
par Jean Duval Page 4
- Info-loi**  
par Christian Loupret Page 5
- Parler, écouter, réfléchir ensemble**  
par Joseph Dansereau Page 6
- Nouvelles militantes !!!**  
par Marie-Ève Bouchard Page 7
- Calendrier de décembre** Page 8

## à tous et toutes!

**ADDS-QM**  
301, Carillon  
Québec (Québec)  
G1K 5B3

525-4983

**FAX**  
529-9455

addsqm@bellnet.ca

8h30  
à  
17h00  
Lundi au vendredi



## MESSAGES À LA MINISTRE COURCHESNE

Mme la Ministre,

Savez-vous madame la Ministre combien j'ai pour m'acheter un manteau ou des bottes ? 0000\$ ! Avec votre nouvelle loi, je n'ai pas d'argent pour tenir mon corps au chaud. Ce n'est pas un cadeau! Essayez donc de passer Noël un petit peu plus normal. Je sais que les riches doivent avoir un salon rempli de cadeaux. Je préférerais aussi de la part du gouvernement un cadeau en argent sur mon chèque.

- Lorraine Côte

Mme Courchesne,

Suite à la lecture d'un article dans le journal, je me demande d'où viennent vos chiffres et sur quelles statistiques faites-vous vos calculs pour dire que les personnes dont le revenu net est de moins de 40 000 \$ à augmenter de 2 000\$ à 5 000\$ depuis trois ans et ce, après les hausses de tarifs et du coût de la vie. Avec la demi indexation que nous avons eu dans les deux dernières années, selon moi 6 \$ par mois multiplié par 12 mois est égal à 72 \$ pour l'année. Ça ne couvre même pas la hausse du coût de la vie comme vous le prétendez si bien ! Comment les personnes en situation de pauvreté, pouvons-nous nous nourrir, nous loger et nous vêtir. Je pense que le gouvernement devrait reconsidérer les mesures de lutte à la pauvreté. Madame, nous payons le même prix que vous : le pain, les œufs, les vêtements et le logement. Et pensez-y même pas. Les loisirs, ce n'est pas pour nous.... Les nouvelles lois nous mènent encore davantage dans la pauvreté. J'aimerais que le gouvernement prenne des vraies bonnes décisions et qu'il n'oublie surtout pas les personnes seules en situation de pauvreté.

- Monique Toutant

Chère madame Courchesne,

Vous dites que les lois punitives sont toutes enlevées. Ce n'est pas vrai ! Par exemple, le 100 \$ de coupure pour les assistés sociaux qui restent avec un parent, la coupure pour les femmes qui reçoivent une pension alimentaire pour leur enfant et la demi indexation des chèques. Vous dites tout le temps qu'il y a des progrès pour les pauvres... Mais il n'y en pas tant que ça ! Ça prendrait plus d'argent sur les chèques d'aide sociale. Même quand on a 800 \$ par mois, quand il faut payer le loyer et nos comptes, il nous en reste pas beaucoup dans nos poches.

- Claude Garneau



## MESSAGES À LA MINISTRE COURCHESNE

**Mme Courchesne. Que pensez-vous des personnes assistées sociales?** Savez-vous comment elles vont passer Noël sans chèque. La fin du mois est une période difficile et sans argent, les parents, les grands-parents ne peuvent faire l'achat des cadeaux. Ils ne peuvent pas fêter et gâter leurs enfants et leurs petits-enfants. Souvent, ils n'auront rien à manger pour cette fête. Quelque fois, ils pourront espérer la charité, un simple panier de nourriture sans trop de gâteries. **C'est quand même aberrant, dans une ville riche comme Québec que des familles cherchent de la nourriture et n'ont pas les moyens de combler leurs besoins essentiels. Et vous Mme Courchesne!** Comment passerez-vous le temps des fêtes ? Sûrement pas de la même façon que les personnes assistées sociales. **Ne croyez-vous pas que votre gouvernement doit agir pour lutter efficacement contre la pauvreté des personnes et des enfants.**

- Rachel Lacasse

Madame Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Il serait temps que vous vous procuriez une nouvelle calculatrice. Vendredi dernier, en entrevue avec un journaliste de la Presse Canadienne, vous avez affirmé que « toutes les personnes gagnant moins de 40 000 \$ par année ont vu leur revenu net augmenter de 2 000 \$ à 5 000 \$ depuis trois ans et ce, après les hausses de tarifs et du coût de la vie ». Ces données sont bien loin de la réalité, tout particulièrement pour les personnes les plus pauvres. Il suffit de demander à cette femme assistée sociale, impliquée dans notre groupe, qui, en raison de l'entêtement du gouvernement libéral à ne pas indexer l'aide sociale selon la hausse de coût de la vie, a vu sa prestation augmenter d'un maigre 6 \$ par mois. Des *peanuts* qui ne couvrent pas les hausses du loyer, des tarifs d'électricité, du transport en commun, de la facture d'épicerie et des autres besoins essentiels. Et elle n'est pas seule dans cette situation. Comme elle, en raison de choix politiques qui favorisent les intérêts des élites financières au détriment de ceux des classes populaires, des centaines de milliers de personnes se sont appauvris ces trois dernières années.

- Jonathan Carmichael

**L'ADDS, J'Y TIENS ET  
JE M'Y IMPLIQUE !**



## Le virage à droite

Par Jean Duval

Depuis la récession de 1982, les choses ont changé de façon assez significative du point de vue économique et par suite, au niveau social. Dès lors, un « train » venait de débiter son long trajet vers une société à deux vitesses.

« L'importance du chômage au début de la décennie a bien sûr contribué à alimenter la progression des formes d'emplois dites atypiques ou particulières notamment le travail à temps partiel, à contrat, le travail occasionnel « sur appel », etc. et cette différenciation des emplois n'a pas épargné les jeunes »<sup>1</sup>.

Le problème de répartition de la richesse, du chômage, du sous-emploi et des problèmes sociaux qui s'ensuivent ne sont certes pas nouveaux. Les économistes qui s'intéressent aux questions normatives en sont conscients depuis belle lurette. Adam Smith, que l'on n'a pas l'habitude de qualifier de communiste, écrivait dans son monument (Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations) « nous n'avons aucun décret du Parlement pour faire baisser le prix du travail. Mais nous en avons beaucoup qui interdisent qu'on se ligue pour le faire monter »<sup>2</sup>.

Il y a lieu encore une fois de se poser les questions suivantes : comment se fait-il que pour la fraction de la population la moins fortunée, la situation se soit autant dégradée alors que par la voie des médias, des politiciens, etc., l'on ne cesse d'entendre une symphonie de fausses notes ; un véritable lavage de cerveaux selon lequel l'économie fonctionne à merveille. La réalité toute fois c'est qu'il est possible de voir aujourd'hui et ce, de façon quasi quotidienne, des adultes faire leurs fouilles dans des poubelles. Voilà le centre d'achat des plus démunis dont nos chers élus sont inconscients, sinon incompetents. Le "déficit zéro" pour nettoyer les finances publiques, c'est bien, mais qui en paie le gros prix?? Pour terminer, « les systèmes économiques des pays les plus prospères fonctionnent mal ; ils ne tiennent plus, et de loin, leurs promesses. En un sens large, cela résulte aussi du refus de reconnaître que la vie économique est prise dans un perpétuel changement et que l'échec et la déception s'ensuivent lorsque la politique ne procède pas aux ajustements nécessaires »<sup>3</sup>.

### **JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !**

#### **Décembre**

Jean Côté  
Daniel Derrien  
Jean-Yves Desgagnés  
Annette Guimont  
Nathalie Huard  
Danielle Carroll Lacoursière



Jean-Marc  
Laperrière  
François Mailhot  
Germaine Massé  
Claire Moffat  
Carmelle Simard  
Doris Tremblay

#### **Janvier**

Raynald  
Arsenault  
Lisette Barrette  
Johanne  
Boucher  
Lorraine-Ann  
Côté  
Robert  
Desruisseaux  
Ghislaine  
Dufresne  
Annick Dumont  
Alyre Giguère

Francyne Flamand  
Linda Laprise  
Suzanne Lavoie  
Pascale Perron  
Olia Pichette  
Diane Pouliot  
Gail Rafuse  
Diane Trudeau



<sup>1</sup> D.G. Tremblay, *Économie du travail*, p. 129.

<sup>2</sup> J.K. Galbraith, *L'ère de l'opulence*, p.31.

<sup>3</sup> J.K. Galbraith, *La voix des pauvres*, p. 97.

## Biens et avoirs liquides

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, la valeur nette permise d'une résidence est passée de 80,000 dollars à 90,000 dollars pour les gens à l'aide sociale. Ce qui fait exactement une augmentation de la valeur permise de 12.5%, tandis que l'augmentation moyenne des résidences dans la ville de Québec est de 40% au rôle de l'évaluation foncière. Si vous êtes touchés par cette mesure, je vous suggère très fortement de téléphoner au Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale au # 643-4810.

### INFO-LOI



par  
**Christian  
Loupret**

L'excédent de la valeur permise est comptabilisé à 2 % et enlevé de votre chèque d'assistance emploi. Voici un exemple : Vous habitez présentement une maison évalué à 75,000 \$ qui sera rendu à 105,000 \$ le 1<sup>er</sup> janvier prochain ( $75,000\$ \times 40\% = 105,000$ ) donc 105,000\$ moins 90,000\$ de valeur permise, donne 15,000\$ d'excédentaire. La coupure sur votre chèque sera de 300\$/mois ( $15,000\$ \times 2\% = 300\$$ ), vous ne serez même plus capable de payer vos taxes. Demandez à Mme Courchesne si c'est ça son objectif.

Avec la nouvelle Loi sur l'aide aux personnes et aux familles qui sera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les personnes qui ont des contraintes sévères à l'emploi (CSE) seront dans le programme de solidarité sociale et pour eux, il y aura de nouvelles règles d'application.

### Invitation à écrire dans la Riposte

Vous avez envie de **partager** une opinion ou un évènement en lien avec les luttes de l'ADDIS ?

Un texte de la Riposte vous donne envie de **réagir** ?

Vous avez des choses à dire. La Riposte est votre journal !



## Parler, écouter, réfléchir ensemble... pour changer

(Quatrième de neuf articles par Joseph Dansereau)

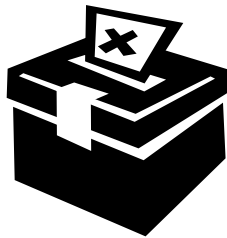
ENTREtenir LA MISÈRE ET LA PAUVRETÉ (culturelle et matérielle) et le fanatisme, la violence et les crimes de tous ordres progresseront comme par exemple, la fraude et l'abus de pouvoir. C'est ainsi que notre vie se passe maintenant, nous sommes en pleine guerre, complices silencieux des horreurs. Notre désunion comme citoyenNe, en est, en partie, la cause.

Pour empêcher quelqu'un de penser, de réfléchir et de se réunir, la meilleure façon est de le tenir très occupé. On nous ment à pleine gueule, en nous faisant croire, dans la publicité et les bla bla bla des politiciens, qu'acheter et ne pas s'arrêter d'acheter, c'est là que se trouve le bonheur. Qu'autrement, l'économie s'arrêtera. Acheter une bébelle à la Loto et rêver d'avoir un château, comme les archi riches, voilà comment on se fait bourrer sans s'en apercevoir. Comme le disait un message publicitaire d'une entreprise alimentaire, il y a bien plus d'une dizaine d'années : « Tout le monde le fait, fait le donc ». Nous avons comme modèle dominant, des dirigeants de tous les milieux (pas tous ou toutes, mais un grand nombre à ne pas en douter) qui s'en mettent plein les poches. Ils trichent, ils mentent et ils font bien d'autres choses pour arriver à leur fin : plus d'argent et encore plus et plus j'en ai, plus j'en veux. Plutôt que de se servir de l'argent comme un outil, ils l'utilisent comme une arme de chantage. Les motifs pour agir ainsi sont la recherche du pouvoir sur les autres, la convoitise, la vanité, la cupidité et l'avarice chez certains, bref, là où est leur intérêt personnel. Un récent exemple en témoigne. Des maires de petites municipalités dans la Gaspésie se sont donnés des privilèges dans le développement des éoliennes au détriment de leur communauté. Dans cette situation, il y a conflit d'intérêt ou tout au moins « apparence » de conflit d'intérêt. Ils feront de « la belle argent », sans que les règles du jeu soient connues de leurs concitoyenNEs. Ces maires nient qu'il y a conflit entre leurs intérêts personnels et les intérêts de l'ensemble de leur communauté. Et comme pour nous en convaincre, ils diront que les citoyenNes ont voté pour eux, qu'ils ont été éluEs démocratiquement. Certes, il ont été éluEs mais certainement pas pour prendre la plus grosse part du gâteau pour eux (souvent des notables de la place) et pour leurs « p'tits amis ».

Ce processus sournois de s'offrir des privilèges se passe un peu partout au Québec dans les municipalités, mais aussi de plus en plus dans des organismes à but non lucratif (OBNL). Voilà que l'on triche en ne respectant pas le « Règlement général » (nom que l'on donne aux règles de fonctionnement d'une association, équivalent à un genre de constitution d'un pays). Particulièrement, les OBNL dans le domaine de la culture subissent l'ingérence de leur Conseil municipal où des éluEs, sous prétexte de mettre en place une « politique culturelle » pour leur ville ou village, s'ingèrent et manipulent les membres de l'association afin de s'accaparer du fonctionnement de celle-ci. Ils prennent bien soin de faire croire, et avec conviction, qu'ils ont le droit de décider à la place de l'assemblée générale des membres. Or, la *Loi des compagnies du Québec, partie III*, précise que l'autorité première est l'assemblée des membres.

Ainsi, même dans nos associations vouées à une cause pour leurs membres deviennent malgré eux, les valets des petits rois de la place. Ça veut dire, que même les membres sont empêchés de s'exprimer sur ce qu'ils désirent que leur association soit. Rappelons que le Premier ministre Charest a tenté de modifier cette loi des compagnies en septembre 2004 pour permettre à un conseil d'administration de transformer, à l'insu des membres, leur association en petit club privé où règnera le favoritisme. La *Coalition pour la promotion des valeurs démocratiques et associatives*, regroupant plus de 8000 OBNL au Québec, s'est opposée à de tels changements<sup>1</sup>. La pensée que seule l'élite peut penser et détenir la vérité devient force de loi. Autrement dit, je me sers et après moi le déluge. Des citoyenNes se lèvent debout pour s'opposer aux magouilles mais sont isoléEs, mal informés de leurs droits. Un changement social en profondeur est impératif, seul moyen d'arrêter cette épidémie anti démocratique. Le ferons-nous ? Comment le ferons-nous ? Quand le ferons-nous ?

<sup>1</sup> Voir le site internet : [www.rqoh.com](http://www.rqoh.com). onglet : « salle de presse » puis celui de « communiqué » pour trouver le communiqué du 2 février 2005 : « *La réforme du droit associatif met en péril le patrimoine collectif Québécois* ». La Riposte, novembre 2006, p.6



## Démocratie, mon œil !

par Joseph Dansereau  
(suite)





## NOUVELLES MILITANTES !!!

Par Marie-Eve Bouchard

### Déjeuner des parlementaires

Le 9 novembre dernier avait lieu le 6<sup>e</sup> déjeuner avec les parlementaires organisé par le Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté. Marie-Eve a participé à la journée de préparation en compagnie de plusieurs autres groupes. Lors du déjeuner, les personnes en situation de pauvreté ont mis en scène des sketches et les députés y ont également participé. Ce déjeuner avait pour but de rappeler aux députés les mesures urgentes concernant la pauvreté et de les sensibiliser à la réalité que vivent chaque jour les personnes en situation de pauvreté.



### Nouvelle permanente

Le 20 novembre, les membres du comité organisateur se sont réunis pour évaluer la nouvelle salariée de l'ADDS-QM. Après cette évaluation, les membres ont décidé à l'unanimité d'accorder la permanence à Odette! Bonne continuité!

### Que faisons-nous avec Mme Courchesne?

Le 22 novembre, quelques membres de l'ADDS ont participé à la rencontre avec le CLAP-03 pour décider qu'elle action nous allions poser lors du dîner conférence de Centraide avec la ministre Courchesne. Il a été convenu que nous allions poser des questions, faire des témoignages et donner un papier à la fin du dîner aux personnes présentes pour dénoncer le discours de la ministre et exposer les véritables faits concernant les personnes en situation de pauvreté.



### Formation sur la nouvelle Loi d'aide sociale!

Le 27 novembre, Christian a donné une formation sur la nouvelle Loi d'aide sociale au Centre Durocher. Une soixantaine de personnes (membres et intervenantEs) de divers groupes ont participé à l'activité. Une autre formation sera donnée pour les intervenantEs à l'hiver et elle sera également offerte aux membres dans les prochains mois. Nous vous tiendrons au courant!

### Un lancement tant attendu!

Le 29 novembre a eu lieu le lancement du livre *Femmes assistées sociales: la parole est à nous!*, projet porté par le comité femmes du Front commun des personnes assistées sociales du Québec. L'événement a eu lieu dans le cadre de l'Assemblée générale du FCPASQ. Plusieurs autres activités sont à venir entourant cette publication. À surveiller dans les prochaines Riposte.

### Un dernier petit coup avant Noël!

Le 21 novembre a eu lieu un comité lutte conjoint avec l'ADDS Rive Sud et R<sub>♀</sub>se du Nord afin d'organiser une dernière lutte collective avec les vacances des Fêtes. Notre thème pour la manifestation du 12 décembre à l'Assemblée nationale? *Le père Noël appuie l'indexation et la couverture des besoins essentiels!* En espérant vous voir en grand nombre, car plus on est de fous, plus on rit et que l'union fait la force!



# Calendrier des activités

Décembre 2006

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>
				<b>1</b> Souper du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec
<b>4</b> Comité organisateur 9h15	<b>5</b> Dîner causerie Centraide Québec Avec la ministre Courchesne  DÉPANNEUR 186 13h30	<b>6</b>	<b>7</b> Démarche de congrès du FCPASQ (volet lutton collectives)	<b>8</b>
<b>11</b> Comité loi 13h30	<b>12</b> Manifestation pour la pleine indexation 10h30  DÉPANNEUR 186 13h30	<b>13</b> Party de Noël du 301 Carillon 17h30	<b>14</b>	<b>15</b> Fin du stage de Marie-Eve

☺ Le 1<sup>er</sup> décembre à 17h30 aura lieu le souper spaghetti au profit du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec, au Centre Monseigneur-Bouffard, 680 rue Raoul-Jobin. Le coût est de 10\$ par personnes, incluant le souper et le spectacle des Imprévus. C'est gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

☺ Le 13 décembre à 17h30, il y a le party de Noël du 301 ! Tous les membres sont amicalement invités à se joindre aux festivités! Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 7 décembre au 525-4983.

☺ Le 12 décembre à 10h30 aura lieu une manifestation pour l'indexation complète des prestations et pour la couverture des besoins essentiels à l'assemblée nationale. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, communiquez avec nous au 525-4983.

☺ **L'ADDS ferme ses portes le 15 décembre pour les vacances des fêtes. Nous serons de retour le 8 janvier. Bon temps des fêtes à tous et à toutes! La prochaine Riposte paraîtra au mois de février.**

## Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ⇒ Avez-vous des questions sans réponse? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ⇒ Vous avez des questions concernant l'aide sociale? Nous vous invitons au **Dépanneur 186** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ⇒ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs? *Passez nous voir!*